

CHAPITRE XV.—ÉNERGIE ÉLECTRIQUE*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. EXPANSION DES INSTALLATIONS D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE.....	707	SECTION 2. PROGRÈS RÉALISÉS DANS L'AMÉNAGEMENT D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES EN 1966.....	719
Sous-section 1. Tendances chronologiques et actuelles de l'expansion.....	707	SECTION 3. CAPACITÉ GÉNÉRATRICE ET CHARGES REQUISES.....	724
Sous-section 2. Utilisation de l'énergie.....	711	SECTION 4. STATISTIQUE DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE.....	727
Sous-section 3. Ressources hydrauliques, inexploitées et exploitées.....	712	SECTION 5. PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ..	731
Sous-section 4. Production d'énergie thermo-électrique.....	716		
Sous-section 5. Transport de l'énergie électrique.....	718		

On trouvera, à la page xvi du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Section 1.—Expansion des installations d'énergie électrique

Sous-section 1.—Tendances chronologiques et actuelles de l'expansion

Depuis le début du siècle, le nombre et l'importance des installations de production d'énergie électrique au Canada n'ont cessé de croître d'une manière remarquable. Alors que la puissance installée du Canada n'était que de 133,000 kW à la fin de 1900, la puissance hydro-électrique a atteint près de 22,700,000 kW à la fin de 1966 et celle des centrales thermo-électriques, 8,700,000 kW.

Le graphique à la page 709 illustre l'accroissement de la puissance installée des centrales hydrauliques et thermiques depuis 1920. On ne possède que des données incomplètes sur l'aménagement d'installations thermo-électriques au Canada au début du siècle, mais il semble bien que le progrès a été lent et relativement peu important jusqu'aux années approchant 1950. Par contre, l'aménagement d'installations hydro-électriques a presque continuellement pris de l'ampleur depuis le début du siècle, grâce au perfectionnement des techniques du transport de l'énergie et à la construction de grandes centrales hydro-électriques.

La prospérité des années 1920 a engendré un fort accroissement de la demande d'électricité et a activé la construction de nouveaux aménagements. La demande a diminué ensuite, à cause de la crise économique du début des années 1930, mais l'effet de cette baisse ne s'est pas fait sentir immédiatement dans l'allure de l'expansion des installations, en raison du décalage inhérent à l'aménagement des installations hydro-

* Les sections 1 et 2 du présent chapitre ont été rédigées à la Direction des ressources hydrauliques du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa; les sections 3 et 4 ont été revues à la Section de la statistique énergétique, Division de l'industrie, Bureau fédéral de la statistique; la section 5 a été soumise aux Commissions provinciales en cause.